

La filiale de Vinci ne paye pas ses travailleurs turcs depuis des mois... vive la concurrence libre et non faussée

écrit par Christine Tasin | 26 janvier 2017



Vinci affirme que ces travailleurs ne sont pas des clandestins... On se demande bien alors pourquoi ils ne sont pas payés.

On se demande bien pourquoi ces travailleurs auraient attendu entre 2 et 8 mois pour protester et se mettre en grève. Vous en connaissez beaucoup, vous, des salariés déclarés qui travaillent des mois sans salaire ? Ils font comment pendant ce temps pour payer leur loyer, pour manger ?

Alors, travailleurs clandestins ? Travailleurs détachés ? En tout cas emplois accordés aux étrangers sur le dos des Français et sur le dos de l'emploi.

Complément de Bellerophon

J'ai rencontré plusieurs cas semblables, les travailleurs détachés ne sont pas directement payés par l'entreprise, mais

par l'intermédiaire à l'étranger qui les emploie.

Au bout de X mois ces travailleurs se mettent en grève et revendiquent leurs salaires, leur responsable devient subitement injoignable ce qui a pour conséquence de déclencher la démarche indispensable pour que le fond de garantie des salaires puisse intervenir en se substituant à l'employeur dans le paiement des salaires.

La technique est bien rodée

Complément de Christian Jour

Ben si il y a dans les ouvriers des illégaux qui travaillent dans le métro.

<https://fr.news.yahoo.com/contrat-ni-salaire-ouvriers-ill%C3%A9gaux-travaillent-m%C3%A9tro-082853103.html>

J'ai entendu à la télé que Vinci étudie une embauche et une régularisation pour les sans papiers.

<https://fr.news.yahoo.com/ouvriers-pay%C3%A9s-m%C3%A9tro-vinci-%C3%A9tudie-embauche-112927319.html>

Des ouvriers d'un chantier du métro privés de salaire depuis des mois

Une trentaine d'ouvriers qui travaillaient à la réfection de la station Châtelet sont en grève depuis lundi. Certains n'auraient pas touché de salaire depuis 8 mois. La RATP a décidé de porter plainte.

Depuis lundi soir, le chantier de rénovation de la station de métro Châtelet, à Paris, est à l'arrêt. 32 ouvriers qui y travaillaient sont [en grève](#). Ils réclament le paiement des arriérés de salaires, ainsi que l'ensemble de leurs fiches de paie, avec leur contrat de travail. D'après Christian Renard, responsable de l'union syndicale de la construction CGT-Paris qui soutient le mouvement de ces travailleurs, ils n'auraient pas été payés depuis 2 à 8 mois selon les cas. Ces ouvriers, majoritairement d'origine turque, décrivent aussi des conditions de travail très difficiles. Ils affirment être régulièrement exposés à l'amiante qui «tombe» des faux plafonds et jaillit du sol fracturé au marteau-piqueur, avec pour toute protection un petit masque en coton, alors qu'ils devraient porter de gros masques à cartouches et des combinaisons intégrales.

«Inacceptable»

Ces ouvriers ont été employés par l'entreprise FH Service, un sous-traitant de la Sogea TPI, une filiale de Vinci. Mercredi soir, dans un communiqué, le géant du BTP a dénoncé une «situation inacceptable» après avoir mené une enquête interne. «Ces ouvriers sont en situation régulière en France. Pour autant, il y aurait des retards dans le paiement de leurs salaires», a précisé Vinci. La filiale «est actuellement en contact avec l'employeur et ses salariés pour trouver sans délai une solution durable à cette situation» a indiqué le géant du BTP. Vinci assure veiller «en permanence à garantir un traitement équitable à l'ensemble des personnes présentes sur ses chantiers qu'il s'agisse de ses salariés directs ou ceux de ses sous-traitants.»

De son côté, la RATP a «décidé de porter plainte contre X pour le préjudice subi». L'entreprise publique dit n'être «en aucune manière à l'origine du litige» et ajoute avoir demandé à la filiale de Vinci «de permettre la reprise» des travaux «dans les meilleurs délais».

<http://www.lefigaro.fr/social/2017/01/26/20011-20170126ARTFIG00171-des-ouvriers-d-un-chantier-du-metro-privés-de-salaire-depuis-des-mois.php>